

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Aulnois-sous-Laon

SEANCE DU 02 AVRIL 2019

Date de la convocation : 28 mars 2019

Date d'affichage : 03 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Denis DUMAY, maire.

Présents : BERTAUX Olivier, COLLIN Olga, DE THORE Benoit, DELACOUR Caroline, DUMAY Denis, FETRO Alexandra, MARCEL Alain, MARCOTTE Eric, PIERRET Jeanine, ROCOURT Vincent

Représentés : BEZU Sylvie par DELACOUR Caroline, COULON Christophe par DUMAY Denis, JONNEAUX Benoit par MARCEL Alain, WITTMANN Jean-François par PIERRET Jeanine

Absents : LAGNEAU Nadia

Secrétaire : Madame DELACOUR Caroline

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2019_04_7 - Nomination du secrétaire de séance

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10+4	14	0	0	0

Monsieur Denis DUMAY, maire, expose que conformément à l'Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de **procéder** par un vote à main levée et nomme, **Caroline DELACOUR**, secrétaire de séance.

Voté à l'unanimité

2019_04_8 – Adoption du procès verbal

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10+4	14	0	0	0

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la réunion du 28 Janvier 2019 dont chaque conseiller a été destinataire.

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du 28 Janvier 2019

Voté à l'unanimité

2019_04_9 - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) demande de subvention aménagement rue de Vivaise

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10+4	8	6	0	0

Exposé :

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019, une subvention pour l'aménagement Rue de Vivaise.

Délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à

1- **D'approuver le projet pour un montant de :**

2-

TOTAL HT	188 002.50 €
TVA	37 600.50 €
TTC	225 603.00 €

2 -**D'approuver le plan de financement suivant :**

Financeurs	Dépenses subventionable HT	Taux souhaité	Montant de la Subvention
Etat-DETR	188 002,50 €	45%	84 601,12 €
cddl			3 800,00 €
fds 2017			25 200,00 €
Fonds de concours			37 150,68 €
Total des aides publiques			150 851,80 €
Montant HT à la charge du maître d'ouvrage			37 150,70 €
Total général (coût de l'opération HT			188 002,50 €

3 - De solliciter une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention pour l'aménagement de la rue de Vivaise au taux de 45%.

Voté à la majorité
8 voix pour
6 voix contre

Questions diverses

Vincent Rocourt :

1. Un chat a reçu un coup de fusil qui a nécessité une visite vétérinaire ; cela pose problème si cela s'est passé dans le village.
2. Un arbre a été coupé sur le domaine privé sur une parcelle en indivision/succession.
Réponse : on va solliciter l'ADICA pour ce cas dans le cadre d'un bien sans maître.
3. Un agent contractuel a été embauché en CDD pour le service technique sans même que j'en sois informé par avance.
4. Un autre agent a été en arrêt accident du travail mais a repris son poste depuis.

Olivier Bertaux :

1. Question par rapport aux photos envoyées au CM et dépôt de déchets sauvages.
Merci aux agents du service technique et de l'adjoint en charge du dit service d'avoir fait le nécessaire pour que ce dépôt sauvage soit évacué.
Réponse : le maire de Chèry les Pouilly a été informé de dépôts sur sa commune (Bois du Moulin) par lettre mais pas de retour par rapport à ce courrier.

Caroline Delacour :

1. A propos du recensement est-il possible de connaître les résultats du recensement effectué cette année dans la commune ?

Réponse : On observe une baisse de la population sur Aulnois autour de 87 habitants en moins donc il y aura aussi une baisse pour la dotation mais à partir de 2020. Avec un adjoint, nous devons rencontrer l'OPAL pour faire venir des familles avec enfants par le biais de logement locatif à mettre en place ou une autre piste faire du locatif sous la forme de maison senior.

2. Constats par rapport à la commission scolaire et l'équipement numérique : il avait été promis au conseil précédent que la commission scolaire serait invitée à découvrir l'équipement numérique cependant, c'est au moment du conseil d'école primaire que cela a pu être constaté par les membres de la commission qui pouvaient être présents.

3. Par rapport à la Commission administration : il avait été demandé aux agents de déposer une fiche prévisionnelle pour les CA d'été afin de pouvoir ne pas entraver le fonctionnement des services ; qu'en est-il ?

Réponse : les fiches prévisionnelles ont été déposées sur mon bureau ; je dois revoir deux agents pour quelques modifications.

4. Question sur le logiciel Aïga : il avait été évoqué lors d'un conseil précédent qu'une réunion soit proposée aux élus pour voir le fonctionnement du logiciel et les points qui posent problème dans la maniabilité.

Réponse : On recule la mise en place de l'utilisation du logiciel, celui-ci ne sera opérationnel qu'à la rentrée de septembre 2019. Par ailleurs le mode de facturation va évoluer et il ne sera plus possible de déposer des espèces au Trésor Public, cela devra passer par un compte de dépôt à la Poste.

Une réunion est prévue début mai avec le Trésor Public pour nous informer sur PayFip

Divers :

1. Il y a des travaux prévus sur les pompes de la piscine à hauteur environ de 10 000€ ; les panneaux photovoltaïques restent en l'état.
2. A la salle des fêtes une dizaine de tables vont être changées ; le nouvel achat bénéficie de la garantie décennale.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30 .

Fait à AULNOIS-SOUS-LAON, les jours, mois et an susdits

La secrétaire de séance

Le maire,

Catherine LEVENT

Denis DUMAY